FRANCE CULTURE

Épisode 4 : Travailleurs de tous les pays, restez chez vous

Cultures Monde se tourne vers les mutations du travail induites par le coronavirus. Le patron de Facebook, Mark Zuckerberg, mais également ceux d’autres géants de la tech, comme Google ou Twitter, l’ont annoncé cet été à leurs équipes : le télétravail n’en est qu’à ses débuts.

Le télétravail : un nouveau mode d’organisation, envisagé depuis des décennies mais longtemps resté très marginal en pratique. Il a pourtant connu une spectaculaire accélération lors du confinement : aux Etats-Unis, mais aussi en Europe, entreprises et salariés s’accordent – malgré des inquiétudes et des réticences – sur l’idée qu’il est là pour durer.

Autonomie renforcée et réduction du temps de transport d’un côté, efficacité et économies immobilières de l’autre, tout le monde semble avoir à y gagner. Mais cette révolution en cours soulève plusieurs problèmes, à commencer par celui des inégalités : le télétravail est en effet souvent réservé aux cadres et aux plus diplômés. Il oblige en outre à reconsidérer la notion de temps de travail, avec les opportunités et les dangers que cela implique.

Cette question est d’autant plus centrale qu’en période de crise économique, elle peut - télétravail ou pas - servir de variable d’ajustement, qu’il s’agisse d’augmenter le temps de travail pour relancer la productivité, ou de le réduire pour éviter les licenciements.

Alors que le Covid-19 s’installe et que la plupart des États sont sortis du confinement strict, quels sont les pays et les secteurs ou le télétravail semble s’installer le plus durablement ? Peut-on évaluer ou anticiper son impact sur la productivité et la croissance ? Au-delà de cette pratique, quelles autres mutations la pandémie induit-elle, notamment en termes d’emplois et de salaires ?

«
Le cadre légal doit définir les conditions dans lesquelles les travailleurs peuvent faire du télétravail. On peut penser aux questions de mesure du temps de travail, on peut penser aux questions de temps de déplacement, et aux moments où les travailleurs sont sollicités, puisque les frontières entre travail et non-travail deviennent dans ce cas floutées. *Gilbert Cette*

»

«
Je ne crois pas qu'à moyen terme, développer le télétravail doive être un objectif des politiques publiques. Le télétravail, cela doit plutôt être une opportunité, et l'objectif ne devrait pas être d'avoir 50% des actifs en télétravail. Les effets négatifs du télétravail sur les employés et les entreprises doivent être également pris en compte. *Christine Erhel*

»

«
Une bonne préparation au télétravail, cela prend du temps : en termes de matériel sollicité, d'encadrement, et de suivi des travailleurs. Il est clair qu'un chercheur pourra télétravailler efficacement pour une bonne part de son activité, mais d'autres cadres ou employés ne le pourront pas aussi facilement. Évidemment, dans le contexte de passage soudain au télétravail qu'a été la crise du coronavirus, beaucoup d'entreprises sont

passées au télétravail dans des conditions qui n'étaient pas du tout optimales. *Gilbert Cette*

»

«

Quand on lit les enquêtes portant sur les conditions de travail, ce qu'on repère, c'est le fait que les employés en télétravail ont plus souvent le sentiment d'être isolés, vont aussi être soumis à un certain type de stress lié à la gestion du temps - vu que c'est quelque chose qu'ils vont avoir à gérer eux-mêmes. Cela ne va donc pas être jugé souhaitable, du point de vue des salariés, de télétravailler s'ils ne peuvent pas maîtriser leurs horaires et leur manière de travailler. Christine Erhel

»

Contributrice du CEET : Christine Erhel

Source : Cultures Monde - France Culture
✚ Lire l'article dans son intégralité

3 septembre 2020

https://ceet.cnam.fr/le-ceet/medias/episode-4-travailleurs-de-tous-les-pays-restez-chez-vous-1196652.kjsp?RH=15076